

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de : Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

QF221HG DEN BRAVEN ALPHA DUO QUICK FOAM

Remplace la version: 10-mars-2021

Date de révision 03-août-2022 Numéro de révision 1.02

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit QF221HG DEN BRAVEN ALPHA DUO QUICK FOAM

Substance pure/mélange Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandéeBâtiment et travaux de construction

Utilisations déconseillées Aucun(e) connu(e).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société

Bostik Technology GmbH Industriestraße 1-7 D-01936 Schwepnitz Germany schwepnitz.info@bostik.com Tel. +49 (0)35797 646 0 Fax +49 (0)35797 646 190

Adresse e-mail SDS.box-EU@bostik.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Europe 112

France ORFILA (France): + 01 45 42 59 59

Tel: +33 (0)1 49 00 90 00 (Lundi- Vendredi 9.00-17.00)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë - Inhalation (vapeurs)	Catégorie 4 - (H332)
Toxicité aiguë - Inhalation (poussières/brouillards)	Catégorie 4 - (H332)
Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 2 - (H315)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2 - (H319)
Sensibilisation respiratoire	Catégorie 1 - (H334)
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1 - (H317)
Cancérogénicité	Catégorie 2 - (H351)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3 - (H335)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 2 - (H373)
Aérosols	Catégorie 1 - (H222, H229)

2.2. Éléments d'étiquetage

Contient Diisocyanate de diphénylméthane prépolymérisé

FCLP; France - FR Page 1/17

QF221HG DEN BRAVEN ALPHA DUO QUICK FOAM

Remplace la version: 10-mars-2021

Date de révision 03-août-2022 Numéro de révision 1.02



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

- H315 Provoque une irritation cutanée
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux
- H332 Nocif par inhalation
- H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation
- H335 Peut irriter les voies respiratoires
- H351 Susceptible de provoquer le cancer
- H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
- H222 Aérosol extrêmement inflammable
- H229 Récipient sous pression : Peut éclater sous l'effet de la chaleur

Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

- P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette
- P102 Tenir hors de portée des enfants
- P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer
- P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition
- P251 Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage
- P260 Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols
- P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
- P280 Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage
- P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon
- P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer
- P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

P342 + P311 - En cas de symptômes respiratoires: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

P405 - Garder sous clef

P410 + P412 - Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F

P501 - Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales applicables

Dispositions spéciales concernant l'étiquetage de certains mélanges

Les personnes déjà sensibilisées aux diisocyanates peuvent développer des réactions allergiques lors de l'utilisation de ce produit. Les personnes souffrant d'asthme, d'eczéma ou de problèmes de peau doivent éviter tout contact, y compris cutané, avec ce produit. Ce produit ne doit pas être utilisé dans des conditions de ventilation insuffisante à moins d'utiliser un masque de protection muni d'un filtre à gaz adapté (c'est-à-dire de type A1 selon la norme EN 14387). À partir du 24 août 2023, une formation adéquate est requise avant toute utilisation industrielle ou professionnelle. N'exposez jamais les boîtes de conserve à une chaleur directe ou incontrôlée. Ne jamais utiliser une température de boîte supérieure à 25 °C. Si nécessaire, refroidissez la boîte dans un bain d'eau. Lorsque l'on mélange les deux composants (activation) dans la boîte à deux composants, la chaleur de la réaction se développe. Après l'activation, traiter la canette immédiatement dans le délai indiqué par le fabricant. Sinon, il y a risque d'éclatement.

Informations supplémentaires

Ce produit exige des avertissements tactiles en cas de mise à disponibilité du grand public.

2.3. Autres dangers

En cas de ventilation insuffisante et/ou pendant l'utilisation, un mélange explosif/facilement inflammable peut se former.

FCLP; France - FR Page 2/17

QF221HG DEN BRAVEN ALPHA DUO QUICK FOAM

Remplace la version : 10-mars-2021 Numéro de révision 1.02

Date de révision 03-août-2022

Pendant le transport en voiture les bidons doivent se tenir debout dans l'espace de chargement. Lorsque le moussage des ergols sont très inflammables. Les risques mentionnés sont valables pour le contenu non-réagi de la boîte ou de la mousse fraîche. Peut être nocif en cas d'ingestion.

PBT & vPvB

Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT). Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB).

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Sans objet

3.2 Mélanges

Nom chimique	EC No.	CAS No.	Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Facteur M	Facteur M (long terme)	Numéro d'enregistreme nt REACH
Diisocyanate de diphénylméthane prépolymérisé 40 - <80 %	618-498-9	9016-87-9	STOT SE 3 (H335) STOT RE 2 (H373) Skin Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319) Resp. Sens. 1 (H334) Skin Sens. 1 (H317) Carc. 2 (H351) Acute Tox. 4 (H332)	STOT SE 3 :: C>=5% Skin Irrit. 2 :: C>=5% Eye Irrit. 2 :: C>=5% Resp. Sens. 1 :: C>=0.1%	-	-	[7]
Reaction products of phosphoryl trichloride and 2-methyloxirane 10 - <20 %	807-935-0	1244733-77-4	Aquatic Chronic 3 (H412)	-	-	1	01-2119486772- 26-XXXX
Isobutane 5 - <10 %	200-857-2	75-28-5	Flam. Gas 1 (H220) Press. Gas	-	-	-	01-2119485395- 27-XXXX
Ether diméthylique 5 - <10 %	204-065-8	115-10-6	Flam. Gas 1 (H220) Press. Gas	-	-	-	01-2119472128- 37-XXXX
Poly(oxy-1,2-ethanediyl), .alphatridecylomega hydroxy-, branched (>=2.5 EO) 1 - <5 %	931-138-8	69011-36-5	Acute Tox. 4 (H302) Eye Dam. 1 (H318)	Eye Irrit. 2 :: C>1% Eye Dam. 1 : C>10%	-	-	[7]
Halogenated polyetherpolyol 1- <2.5 %	-	68441-62-3	Eye Irrit. 2 (H319) Acute Tox. 4 (H302)	-	-	-	[7]
Benzene, C10-13-alkyl derivatives 1- <2.5 %	267-051-0	67774-74-7	Asp. Tox. 1 (H304) (EUH066)	-	-	-	01-2119489372- 31-XXXX
Butane 0.1 - <1 %	203-448-7	106-97-8	Flam. Gas 1 (H220) Press. Gas	-	-	-	01-2119474691- 32-XXXX

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

NOTE [7] - Aucun numéro d'enregistrement n'est fourni pour cette substance, car il s'agit d'un polymère exempté d'enregistrement selon les dispositions de l'article 2(9) de REACH. Tous les monomères ou autres substances incluses dans le polymère sont enregistrés ou exemptes d'enregistrement

<u>Estimation de la toxicité aiguë</u> Aucune information disponible

FCLP; France - FR Page 3/17

QF221HG DEN BRAVEN ALPHA DUO QUICK FOAM

Remplace la version : 10-mars-2021 Numéro de révision 1.02

Date de révision 03-août-2022

Nom chimique	EC No	CAS No		DL50 par voie cutanée mg/kg		Inhalation, CL50 - 4	Inhalation, CL50 - 4
			l arems migring		heures -	heures -	heures - gaz -
						vapeurs - mg/L	
Diisocyanate de diphénylméthane prépolymérisé	618-498-9	9016-87-9	-	-	1.5	-	-
Reaction products of phosphoryl trichloride and 2-methyloxirane	807-935-0	1244733-77-4	632	-	1	-	-
Isobutane	200-857-2	75-28-5	-	-	1	-	-
Ether diméthylique	204-065-8	115-10-6	-	-	-	-	-
Poly(oxy-1,2-ethanediyl), .alphatridecylomega. -hydroxy-, branched (>=2.5 EO)	931-138-8	69011-36-5	1000	-	-	-	-
Halogenated polyetherpolyol	-	68441-62-3	1337	-	-	-	-
Benzene, C10-13-alkyl derivatives	267-051-0	67774-74-7	-	-	-	-	-
Butane	203-448-7	106-97-8	-	-	-	-	-

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration >=0,1 % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

Nom chimique	Notes
Isobutane - 75-28-5	C,U
Ether diméthylique - 115-10-6	U
Butane - 106-97-8	C,U

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Inhalation Transporter la victime à l'air frais. Consulter immédiatement un médecin en cas de

symptômes.

Contact oculaire Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant

au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Maintenir l'œil grand ouvert

pendant le rinçage.

Contact avec la peau Rincer immédiatement au savon et à grande eau. En cas d'irritation cutanée ou de

réactions allergiques, consulter un médecin.

Ingestion NE PAS faire vomir. Boire 1 ou 2 verres d'eau. Consulter immédiatement un médecin ou

un centre antipoison.

Protection individuelle du personnel de premiers secours

Éliminer les sources d'ignition. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Ne pas respirer les vapeurs ou brouillards. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les

vêtements.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

FCLP; France - FR Page 4/17

QF221HG DEN BRAVEN ALPHA DUO QUICK FOAM

Remplace la version: 10-mars-2021 Numéro de révision 1.02

Symptômes Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires

par inhalation.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Traiter les symptômes.

Effets retardés sur la santé. Risque d'œdème pulmonaire retardé.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Jet d'eau, dioxyde de carbone (CO2), agent chimique sec, mousse résistant aux alcools.

Moyens d'extinction inappropriés Aucune information disponible.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produitTenir le produit et le récipient vide à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Risque chimique

d'ignition. En cas d'incendie, refroidir les réservoirs au jet d'eau. Les récipients peuvent

Date de révision 03-août-2022

exploser en cas d'échauffement.

Produits de combustion dangereux Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO2). Oxydes d'azote (NOx). Cyanure

d'hydrogène. Isocyanates. Chlorure d'hydrogène.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet

de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Éviter l'accumulation de charges

> électrostatiques. Éliminer les sources d'ignition. Mettre en place une ventilation adaptée. Ne pas respirer les vapeurs ou brouillards. Évacuer le personnel vers des zones sûres.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Autres informations Ventiler la zone. Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et

8.

Pour les secouristes Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de

l'environnement

Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8. Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Empêcher le produit de

pénétrer les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Utiliser une matière non combustible du type vermiculite, sable ou terre pour absorber le

produit et le placer dans un récipient pour élimination ultérieure.

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Ramasser et transférer dans des Méthodes de nettoyage

récipients correctement étiquetés.

Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations Prévention des dangers

FCLP; France - FR Page 5/17

QF221HG DEN BRAVEN ALPHA DUO QUICK FOAM

Remplace la version: 10-mars-2021

Date de révision 03-août-2022 Numéro de révision 1.02

secondaires environnementales.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

sans danger

Conseils relatifs à la manipulation Mettre en place une ventilation adaptée. Ne pas respirer les vapeurs ou brouillards. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas percer ni incinérer les récipients. Contenu sous pression. Les récipients vides présentent un danger d'incendie et d'explosion. Ne pas découper, percer ou souder les récipients.

Remarques générales en matière d'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains et le visage avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation

Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver à une température ne dépassant pas 50 °C. Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition. Stocker conformément aux réglementations nationales correspondantes. Ne pas contaminer les denrées alimentaires humaines ou animales.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)

Bâtiment et travaux de construction. Aérosol.

Mesures de gestion des risques (RMM)

Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

Autres informations

Respecter la fiche de données techniques.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	Union européenne	France
Ether diméthylique	TWA: 1000 ppm	VLEP 8h: 1000 ppm
115-10-6	TWA: 1920 mg/m ³	VLEP 8h: 1920 mg/m ³
Butane	-	VLEP 8h: 800 ppm
106-97-8		VLEP 8h: 1900 mg/m ³

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible

Niveau dérivé sans effet (DNEL)						
Reaction products of phosphory	yl trichloride and 2-meth	yloxirane (1244733-77-4)				
Туре	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité			
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	8.2 mg/m ³				
travailleur	Inhalation	22.6 mg/m ³				

FCLP; France - FR Page 6/17

QF221HG DEN BRAVEN ALPHA DUO QUICK FOAM

Remplace la version : 10-mars-2021 Numéro de révision 1.02

Date de révision 03-août-2022

À court terme			
Effets systémiques sur la santé			
travailleur	Cutané(e)	2.91 mg/kg pc/jour	
À long terme			
Effets systémiques sur la santé			

Ether diméthylique (115-10-6)						
Type	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet	Facteur de sécurité			
	•	(DNEL)				
travailleur	Inhalation	1894 mg/m³				
À long terme						
Effets systémiques sur la santé						

Halogenated polyetherpolyol (68441-62-3)						
Туре	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité			
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	6 mg/m³				
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	0.87 mg/kg pc/jour				

Niveau dérivé sans effet (DNEL)				
Reaction products of phosphory	I trichloride and 2-meth	yloxirane (1244733-77-4)		
Type	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité	
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	1.45 mg/m³		
Consommateurs À court terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	5.6 mg/m³		
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	1.04 mg/kg pc/jour		
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Oral(e)	0.52 mg/kg pc/jour		
Consommateurs À court terme Effets systémiques sur la santé	Oral(e)	2 mg/kg pc/jour		

Ether diméthylique (115-10-6)			
Type	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet	Facteur de sécurité
		(DNEL)	
Consommateurs	Inhalation	471 mg/m ³	
À long terme		-	
Effets systémiques sur la santé			

Halogenated polyetherpolyol (68441-62-3)					
Туре	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité		
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	1.5 mg/m ³			
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	0.435 mg/kg pc/jour			

FCLP; France - FR Page 7 / 17

QF221HG DEN BRAVEN ALPHA DUO QUICK FOAM

Remplace la version : 10-mars-2021 Numéro de révision 1.02

Predicted No Effect Concentration Aucune information disponible. **(PNEC)**

Concentration prévisible sans effet (PNEC)				
Reaction products of phosphoryl trichloride and 2-methyloxirane (1244733-77-4)				
Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)			
Eau douce	0.32 mg/l			
Eau de mer	0.032 mg/l			
Usine de traitement des eaux usées	19.1 mg/l			
Sédiments d'eau douce	11.5 mg/kg de masse sèche			
Sédiments marins	1.15 mg/kg de masse sèche			
Terrestre	0.34 mg/kg de masse sèche			

Ether diméthylique (115-10-6)				
Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)			
Eau douce	0.155 mg/l			
Eau de mer	0.016 mg/l			
Micro-organismes dans le traitement des eaux usées	160 mg/l			
Sédiments d'eau douce	0.681 mg/kg de masse sèche			
Terrestre	0.45 mg/kg de masse sèche			

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

Équipement de protection

individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches. Les

protections oculaires doivent être conformes à la norme EN 166.

Protection des mains Porter des gants appropriés. Épaisseur des gants > 0.7mm. Caoutchouc butyle.

Caoutchouc nitrile. Le temps de protection mentionné pour le type de gant est en général supérieur à 480 min. Vérifier que le délai de rupture du matériau des gants n'est pas dépassé. Consulter le fournisseur des gants pour plus d'informations sur le délai de rupture des gants concernés. Les gants doivent être conformes à la norme EN 374 Porter un équipement de protection individuelle adapté pour éviter tout contact cutané.

Date de révision 03-août-2022

Protection de la peau et du

corps

Protection respiratoire En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Porter un

respirateur homologué EN 140 avec un filtre de Type A ou plus efficace.

Type de filtre recommandé : Filtre à gaz et vapeurs organiques conforme à EN 14387. AX.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Ne pas autoriser les rejets incontrôlés de produit dans l'environnement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physiqueAérosolAspectAérosolCouleurRouge

OdeurLéger/légère, Caractéristique.Seuil olfactifAucune information disponible

Propriété Valeurs Remarques • Méthode

Point de fusion / point de Sans objet °C

congélation

Point d'ébullition initial et intervalleNon applicable, Aérosol . Non applicable, Aérosol

d'ébullition

Inflammabilité Sans objet pour les liquides .

Limites d'inflammabilité dans l'air Aucun(e) connu(e)

FCLP; France - FR Page 8/17

QF221HG DEN BRAVEN ALPHA DUO QUICK FOAM

Date de révision 03-août-2022

Numéro de révision 1.02

Limites supérieures 18.6 Vol%

d'inflammabilité ou d'explosivité

Remplace la version: 10-mars-2021

Limites inférieures 1.7 Vol%

d'inflammabilité ou d'explosivité

Point d'éclair Non applicable, Aérosol . Non applicable, Aérosol

Température d'auto-inflammabilité . °C

Température de décomposition

Aucun(e) connu(e) pН Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e). pH (en solution aqueuse) Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Viscosité cinématique Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Viscosité dynamique Aucune donnée disponible

Immiscible à l'eau. Hydrosolubilité

Solubilité(s) Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Coefficient de partage Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) bar @ 23 °C Pression de vapeur 6 bar Aucun(e) connu(e)

Densité relative Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible Densité apparente

Densité de liquide 1.038 g/cm³

Aucune donnée disponible Densité de vapeur Aucun(e) connu(e)

Caractéristiques des particules

Granulométrie Aucune information disponible Distribution granulométrique Aucune information disponible

9.2. Autres informations

Teneur en matière sèche (%) Aucune information disponible

Aucune donnée disponible 165.2 g/L European directive n°2010/75/UE **VOC** content

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Sans objet

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Aucune information disponible

Température minimale 235 Sans objet .

d'inflammation (°C) Température minimale 235

d'inflammation (°C)

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Le produit durcit avec l'humidité.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales. Stabilité

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts

Aucun(e).

mécaniques

Sensibilité aux décharges Oui.

électrostatiques

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

L'échauffement provoque une augmentation de pression et introduit un risque Possibilité de réactions

dangereuses d'éclatement.

10.4. Conditions à éviter

FCLP; France - FR Page 9/17

QF221HG DEN BRAVEN ALPHA DUO QUICK FOAM

Remplace la version : 10-mars-2021 Numéro de révision 1.02

Conditions à éviter Chaleur, flammes et étincelles. Chaleur excessive.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Acides forts. Bases fortes. Agents comburants forts. Eau. Alcools. Amines.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition

dangereux

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation. Stable dans les conditions de

Date de révision 03-août-2022

stockage recommandées.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Inhalation L'utilisation délibérément détournée du contenu par concentration et inhalation peut

s'avérer nocive ou mortelle. Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. (d'après les composants). Peut provoquer une irritation des voies

respiratoires. Nocif par inhalation.

Contact oculaire Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Provoque une sévère irritation des yeux. (d'après les composants). Peut entraîner

rougeurs, démangeaisons et douleur.

Contact avec la peau Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. En

cas de contact répété ou prolongé, peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes sensibles. (d'après les composants). Peut entraîner une sensibilisation par

contact avec la peau. Provoque une irritation cutanée.

Ingestion Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Peut provoquer des effets supplémentaires comme indiqué dans « Inhalation ». L'ingestion peut entraîner irritation gastro-intestinale, nausées, vomissements et

diarrhée. Peut être nocif en cas d'ingestion.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Les symptômes de réactions allergiques peuvent inclure éruption cutanée,

démangeaisons, œdème, difficultés respiratoires, sensation de tintement dans les mains et les pieds, vertiges, évanouissements, douleurs poitrinaires, douleurs musculaires ou bouffées de chaleur. Toux et/ ou respiration sifflante. Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. Rougeur. Peut provoquer rougeur des yeux ou larmoiements.

Toxicité aiguë

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Mesures numériques de toxicité

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

ETAmél (voie orale) 2,348.50 mg/kg ETAmél 3.26 mg/l

(inhalation-poussières/brouillar

d)

ETAmél (inhalation-vapeurs) 18.90 mg/l

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Diisocyanate de	LD50 > 10000 mg/kg (Rattus)	LD 50 > 9400 mg/kg	=1.5 mg/L (Rattus) 4 h

FCLP; France - FR Page 10/17

QF221HG DEN BRAVEN ALPHA DUO QUICK FOAM

Remplace la version : 10-mars-2021 Numéro de révision 1.02

	_	_	
diphénylméthane prépolymérisé		(Oryctolagus cuniculus)	
Reaction products of phosphoryl trichloride and 2-methyloxirane	LD50 > 500 - 2000 mg/kg (males); LD50 = 632 mg/kg (females)(Rattus)	LD50 >2000 mg/Kg (Rattus) (OECD 402)	LD50 >7 mg/L (4h)(Rattus) (OECD 403)
Isobutane	-	-	=658 mg/L (Rattus) 4 h
Ether diméthylique	-	-	=164000 ppm (Rattus) 4 h
Poly(oxy-1,2-ethanediyl), .alphatridecylomegahydrox y-, branched (>=2.5 EO)		LD50 (Oryctolagus cuniculus) > 2000 mg/kg	> 1.6 mg/L (Rat)4 h
Halogenated polyetherpolyol	LD50 = 1337 mg/Kg (Rattus) (OECD 401)	-	-
Benzene, C10-13-alkyl derivatives	>5000 mg/kg (Rattus)	> 10200 mg/kg (Oryctolagus cuniculus)	-
Butane	-	-	=658 g/m³ (Rattus) 4 h

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée

Classification d'après les données disponibles pour les composants. Irritant pour la peau.

Date de révision 03-août-2022

Diisocyanate de diphénylméthane prépolymérisé (9016-87-9)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Durée d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 404 : Effet	Lapin			Légèrement irritant
irritant/corrosif aigu sur la				pour la peau
peau				

Halogenated polyetherpolyol (68441-62-3)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	•	Durée d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 404 : Effet irritant/corrosif aigu sur la	•	Cutané(e)		96 heures	Non irritant
peau					

Lésions oculaires graves/irritation Classification d'après les données disponibles pour les composants. Provoque une **oculaire** sévère irritation des yeux.

Halogenated polyetherpolyol (68441-62-3)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	•	Durée d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 405 : Effet	Lapin				irritant
irritant/corrosif aigu sur les					
yeux					

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Peut entraîner une sensibilisation par inhalation. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Diisocyanate de diphénylméthane prépolymérisé (9016-87-9)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Résultats
OECD Test No. 429: Skin	Souris		sensibilisant
Sensitisation: Local Lymph Node			
Assay			

Mutagénicité sur les cellules germinales

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité Contient un cancérogène connu ou supposé. Classification d'après les données

FCLP; France - FR Page 11/17

QF221HG DEN BRAVEN ALPHA DUO QUICK FOAM

Remplace la version: 10-mars-2021

Date de révision 03-août-2022 Numéro de révision 1.02

disponibles pour les composants. Susceptible de provoquer le cancer.

Informations sur les composants

Diisocyanate de diphénylméthane prépolymérisé (9016-87-9)

Méthode	Espèce	Résultats
OCDE, essai n° 453 : Études combinées de	Rat	Cancérogène
toxicité chronique et de cancérogénèse		

Toxicité pour la reproduction D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition unique Peut irriter les voies respiratoires.

STOT - exposition répétée Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou

d'une exposition prolongée.

Danger par aspiration D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur d'autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices

endocriniennes

Aucune information disponible.

11.2.2. Autres informations

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écotoxicité

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organism es		Facteur M	Facteur M (long terme)
Diisocyanate de diphénylméthane prépolymérisé 9016-87-9	ErC50 (72h) >1640 mg/L Algae (scenedesmus subspicatus) (OECD 201)	CL50 (96h) >1000 mg/L (Danio rerio)	-	EC50 (24H) >1000 mg/L Daphnia magna		
Reaction products of phosphoryl trichloride and 2-methyloxirane 1244733-77-4	EC50 (72h) = 82 mg/L (Pseudokirchner iella subcapitata) OECD 201	mg/L		LC50 (48h) = 131 mg/L Daphnia magna		
Ether diméthylique 115-10-6	-	LC50: >4.1g/L (96h, Poecilia reticulata)	-	> 4400 mg/L (Daphnia) (NEN 6501)		
Halogenated	-	LC50: =560mg/L	-	-		

FCLP; France - FR Page 12/17

QF221HG DEN BRAVEN ALPHA DUO QUICK FOAM

Remplace la version: 10-mars-2021

Date de révision 03-août-2022

Numéro de révision 1.02

polyetherpolyol 68441-62-3		(96h, Poecilia reticulata)			
Benzene, C10-13-alkyl derivatives 67774-74-7	-	-	-	EC50 (48 h) > 0.041 mg/L (Daphnia magna) EU Method C.2 (Acute Toxicity for Daphnia)	

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

Diisocyanate de diphénylméthane prépolymérisé (9016-87-9)

	 		
Méthode	Durée d'exposition	Valeur	Résultats
OCDE, essai n° 302C :	28 jours	0% biodégradation	N'est pas facilement
Biodégradabilité dite intrinsèque :		-	biodégradable
Essai MITI modifié (II)			-

Halogenated polyetherpolyol (68441-62-3)

Méthode	Durée d'exposition	Valeur	Résultats
OCDE, essai n° 301D :	28 jours	16%	N'est pas facilement
Biodégradabilité facile : Essai en			biodégradable
flacon fermé (TG 301 D)			

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation

Aucune donnée n'est disponible pour ce produit.

Informations sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage	
Reaction products of phosphoryl trichloride and	2.68	
2-methyloxirane		
Isobutane	2.8	
Ether diméthylique	-0.18	
Halogenated polyetherpolyol	3.3	
Benzene, C10-13-alkyl derivatives	6.4	
Butane	2.31	

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB	
Reaction products of phosphoryl trichloride and 2-methyloxirane	La substance n'est pas PBT/vPvB	
Isobutane	La substance n'est pas PBT/vPvB L'évaluation PBT ne	
	s'applique pas	
Ether diméthylique	La substance n'est pas PBT/vPvB	
Poly(oxy-1,2-ethanediyl), .alphatridecylomegahydroxy-,	La substance n'est pas PBT/vPvB	
branched (>=2.5 EO)		
Halogenated polyetherpolyol	La substance n'est pas PBT/vPvB	
Benzene, C10-13-alkyl derivatives	La substance n'est pas PBT/vPvB	
Butane	La substance n'est pas PBT/vPvB L'évaluation PBT ne	
	s'applique pas	

FCLP; France - FR Page 13/17

QF221HG DEN BRAVEN ALPHA DUO QUICK FOAM

Remplace la version: 10-mars-2021

Date de révision 03-août-2022 Numéro de révision 1.02

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices

endocriniennes

Aucune information disponible.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits

inutilisés

Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations

environnementales.

Emballages contaminés Emporter les récipients vides jusqu'à un site homologué de manipulation des déchets

pour recyclage ou élimination.

08 05 01* déchets d'isocyanates Catalogue européen des déchets

16 05 04* Gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances

dangereuses

17 06 04 matériaux d'isolation autres que ceux visés aux rubriques 17 06 01 et 17 06 03

Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application **Autres informations**

pour laquelle le produit a été utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

UN1950 14.1 Numéro UN ou numéro

d'identification

14.2 Nom d'expédition **AÉROSOLS**

14.3 Classe(s) de danger pour le

transport

Étiquettes

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé

Description UN1950, AÉROSOLS, 2, (D) Sans objet

14.5 Dangers pour

l'environnement

14.6 Dispositions spéciales 190, 327, 344, 625

5F Code de classification Code de restriction en tunnel (D) Quantité limitée (LQ)

IMDG

14.1 Numéro UN ou numéro UN1950

d'identification

AÉROSOLS 14.2 Nom d'expédition

14.3 Classe(s) de danger pour le

transport

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé

Description UN1950, AÉROSOLS, 2.1

14.5 Polluant marin

63,190, 277, 327, 344, 381, 959 14.6 Dispositions spéciales

See SP277 Quantité limitée (LQ) F-D, S-U N° d'urgence

FCLP; France - FR Page 14/17

QF221HG DEN BRAVEN ALPHA DUO QUICK FOAM

Remplace la version: 10-mars-2021 Numéro de révision 1.02

Date de révision 03-août-2022

14.7 Transport maritime en vrac Sans objet

selon les instruments de l'OMI

Transport aérien (OACI-TI/IATA-DGR)

14.1 Numéro UN ou numéro UN1950

d'identification

14.2 Nom d'expédition AÉROSOLS, INFLAMMABLES

14.3 Classe(s) de danger pour le

transport

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé

UN1950, AÉROSOLS, INFLAMMABLES, 2.1 Description

Sans objet 14.5 Dangers pour

l'environnement

A145, A167, A802 14.6 Dispositions spéciales

Quantité limitée (LQ) 30 kg G Code ERG 10L

Rubrique 15 : INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Vérifier l'opportunité de prendre des mesures conformes à la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail.

Prendre en compte la directive 92/85/CE sur la protection des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes

Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACh) (CE 1907/2006)

SVHC: Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation:

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration >=0,1 % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

EU-REACH (1907/2006) - Annex XVII Limitations relatives à l'utilisation

Ce produit contient une ou plusieurs substances soumises à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

Nom chimique	CAS No	Substances soumises à restrictions selon REACH, Annexe XVII
Diisocyanate de diphénylméthane prépolymérisé	9016-87-9	56 74.
Diisocyanates		74

Substances soumises à autorisation selon REACH, Annexe XIV

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV)

Catégorie de substance dangereuse selon la directive Seveso (2012/18/UE)

P3a - AÉROSOLS INFLAMMABLES P3b - AÉROSOLS INFLAMMABLES

FCLP; France - FR Page 15/17

QF221HG DEN BRAVEN ALPHA DUO QUICK FOAM

Remplace la version: 10-mars-2021

Date de révision 03-août-2022 Numéro de révision 1.02

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Sans objet

Polluants organiques persistants

Sans objet

Réglementations nationales

Maladies professionnelles (R-463-3, France)

Nom chimique	Numéro RG, France	
Diisocyanate de diphénylméthane prépolymérisé 9016-87-9	RG 62	
Isobutane 75-28-5	RG 84	
Ether diméthylique 115-10-6	RG 84	
Butane 106-97-8	RG 84	

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Des analyses de risque chimique ont été exécutées par les REACH « enregistreurs » (registarants) de la substance pour les substances enregistrées au seuil > 10 tpa. Aucune analyse de risque chimique n'a été exécutée pour ce mélange

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

- H220 Gaz extrêmement inflammable
- H302 Nocif en cas d'ingestion
- H315 Provoque une irritation cutanée
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux
- H332 Nocif par inhalation
- H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation
- H335 Peut irriter les voies respiratoires
- H351 Susceptible de provoquer le cancer
- H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
- SVHC: Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation:
- PBT: Produits chimiques persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)
- vPvB: Substances chimiques très persistantes et très bioaccumulables (vPvB)
- STOT RE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles Exposition répétée
- STOT SE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles Exposition unique
- EWC: Catalogue européen des déchets
- LOW: List of Wastes (see http://ec.europa.eu/environment/waste/framework/list.htm)
- ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
- IATA: International Air Transport Association
- OACI: ICAO-TI: Technical Instructions for the Safe Transport of Dangerous Goods by Air
- IMDG: International Maritime Dangerous Goods
- RID: Regulations concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Rail

Légende SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

FCLP; France - FR Page 16/17

QF221HG DEN BRAVEN ALPHA DUO QUICK FOAM

Remplace la version : 10-mars-2021 Numéro de révision 1.02

Date de révision 03-août-2022

_

TWA TWA (moyenne pondérée en temps) STEL STEL (Limite d'exposition à court terme)

AGW Valeur limite d'exposition professionnelle BGW Valeur limite biologique Plafond Valeur limite maximale * Désignation « Peau »

Méthode de classification		
Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]	Méthode utilisée	
Toxicité aiguë par voie orale	Méthode de calcul	
Toxicité aiguë par voie cutanée	Méthode de calcul	
Toxicité aiguë par inhalation - gaz	Méthode de calcul	
Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs	Méthode de calcul	
Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard	Méthode de calcul	
Corrosion/irritation cutanée	Méthode de calcul	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Méthode de calcul	
mutagénicité	Méthode de calcul	
Cancérogénicité	Méthode de calcul	
Toxicité pour la reproduction	Méthode de calcul	
Toxicité aquatique aiguë	D'après les données d'essai	
Toxicité aquatique chronique	D'après les données d'essai	
Danger par aspiration	Méthode de calcul	
Ozone	Méthode de calcul	
	D'après les données d'essai	

Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS

Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)

European Chemicals Agency (ECHA) Committee for Risk Assessment (ECHA_RAC)

European Chemicals Agency (ECHA) (ECHA_API)

EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)

nternational Uniform Chemical Information Database (IUCLID)

National Institute of Technology and Evaluation (NITE)

NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)

Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité

Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV

Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation

Préparée par Sécurité Produits et Affaires Réglementaires

Date de révision 03-août-2022

Conseil en matière de formation À PARTIR DU 24 AOUT 2023, UNE FORMATION ADEQUATE EST REQUISE AVANT

TOUTE UTILISATION INDUSTRIELLE OU PROFESSIONNELLE

Informations supplémentaires Aucune information disponible

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité

FCLP; France - FR Page 17/17